



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 29 mars 2019 – 19h30

COMPTE RENDU

L'an 2019, le 29 Mars à 19:30, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame KERVARREC Yolande, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 25/03/2019.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/03/2019.

- ✚ **Présents** : Mme KERVARREC Yolande, Maire, M. LE NEVANEN Pierre, M. BOUTTIER Yvon, M. MERCIER Jean-Bernard, Mme CORBEL Isabelle, M. CARO Gwenael, Mme JAN Valérie, Mme LAVENANT Elodie, Mme LE PABIC Odile, M. LE PABIC Jean-Philippe
- ✚ **Absent(s) ayant donné procuration** : M. GUILLO Franck à M. LE PABIC Jean-Philippe, M. RIO Maurice à Mme JAN Valérie, Mme RIO Stéphanie à M. LE NEVANEN Pierre
- ✚ **Absent(s)** : Mme DECLOEDT Delphine

Madame Yolande Kervarrec, Maire, rappelle que le public n'a pas le droit à la parole.

Le public doit s'abstenir de toute intervention ou manifestation.

1) Approbation du procès-verbal de la dernière séance : Approuvé à l'unanimité

2) Désignation du secrétaire de séance : Madame Isabelle Corbel

Madame le Maire demande l'autorisation aux membres du conseil de rajouter un point à l'ordre du jour, afin de pouvoir mettre en place le Projet Educatif territorial (PEdT) (courrier de validation reçu le jeudi 28 mars 2019)

❖ **Signature de la Convention Pedit - Délibération**

La mise en œuvre d'un PEDT relève de la Commune.

Le PEDT est un outil de travail dont l'objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un Territoire afin de garantir une continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il prend la forme d'une convention, pour une durée de 2 ans et 8 mois à compter du 1^{er} janvier 2019 et sera reconduite tacitement pour la même durée.

Il permet un partenariat entre les collectivités territoriales, les acteurs éducatifs, les services de l'état et les associations locales.

Il a pour but de favoriser les échanges entre les acteurs éducatifs (parents, enseignants, animateurs) tout en respectant le domaine de compétences de chacun d'entre eux.

Suite au projet transmis aux services concernés, relatif au Projet Educatif de Territoire (PEDT), une convention et une charte qualité plan du mercredi doivent être conclues entre La Directrice DDCS, la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale du Morbihan, la Caisse d'Allocation familiale du Morbihan, et Madame le Maire de Saint Barthélémy.

La Commission Enfance Jeunesse et le Bureau Municipal propose :

- **D'Autoriser** Madame le Maire à signer ladite convention et ladite charte et toutes les pièces nécessaires à cette opération

Votes : Pour 13 Contre 0 Abstention(s) 0

➔ **Compte rendu des délégations :**

Par délibération en date du 4 avril 2014, le Conseil Municipal a délégué un certain nombre de ses pouvoirs au Maire. Aussi, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit rendre compte des décisions prises dans le cadre de cette délégation.

❖ **Décision n°1-2019**

Signature du contrat de maintenance avec un crédit temps de 10 heures avec la société MCE Informatique pour une durée de 3 ans.

- Pour un montant 550 € HT soit un total de 660 € TTC

❖ **Approbation des comptes administratifs 2018 : Budget principal et annexes – Délibération**

Budget Primitif Commune

Section de fonctionnement

Recettes	941 812.71 €
Dépenses	676 557.03 €
Excédent de clôture	265 255.68 €
Il faut ajouter l'excédent reporté N-1	988 400.90 €
Ce qui fait un excédent de fonctionnement global de	1 253 656.58 €

Section d'Investissement

Recettes	264 957.87 €
Dépenses	668 974.83 €
Déficit de clôture	- 404 016.96 €
Il faut ajouter l'Excédent reporté N-1	1 601.34 €
Ce qui fait un déficit d'investissement global de	- 402 415.62€

➔ **Résultat global : 851 240.96 €**

Votes : Pour 9 Contre 0 Abstention(s) 3

Budget Annexe Assainissement

Section d'exploitation

Recettes	89 820.04 €
Dépenses	80 740.17€
Excédent de clôture	9 079.87 €
Il faut ajouter l'excédent reporté N-1	34 731.51 €
Ce qui fait un excédent de fonctionnement global de	43 811.38 €

Section d'Investissement

Recettes	108 733.70 €
Dépenses	62 763.99 €
Excédent de clôture	45 969.71 €
Il faut ajouter le déficit reporté N-1	- 53 119.79 €
Ce qui fait un déficit d'investissement global de	- 7 150.08 €

➔ **Résultat global : 36 661.30 €**

Votes : Pour 12 Contre 0 Abstention(s) 0

Budget Annexe Lotissement Prad Izel

Section de fonctionnement

Recettes	246 366.60 €
Dépenses	246 366.89 €

Déficit de clôture	-	0.29 €
Il faut ajouter l'excédent reporté N-1		170 053.13 €
Ce qui fait un excédent de fonctionnement global de		170 052.84 €

Section d'Investissement

Recettes		246 366.60 €
Dépenses		214 751.31 €
Excédent de clôture		31 615.29 €
Il faut ajouter le déficit reporté N-1	-	214 751.31 €
Ce qui fait un déficit d'investissement global de	-	183 136.02 €

→ **Résultat global : - 13 083.18 €**

Votes : Pour 12	Contre 0	Abstention(s) 0
------------------------	-----------------	------------------------

❖ Approbation des comptes de gestion 2018 : Budget principal et annexes dressés par Monsieur FAISNEL, trésorier - Délibération

Projet de délibération :

Le Conseil Municipal :

- Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2018 ;
- Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2018 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Le compte de gestion 2018 étant en tout point identique au compte administratif 2018 il est proposé d'approuver le compte de gestion 2018

Votes : Pour 13	Contre 0	Abstention(s) 0
------------------------	-----------------	------------------------

❖ Affectation des résultats 2018 pour les budgets primitifs 2019 – Délibération

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'elle doit se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement du compte administratif 2018.

Commune :

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

- Au 002 : Excédent de fonctionnement reporté : **696 672.96 €**
- Au 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé en recette d'investissement : **556 983.62 €**

Affectation du résultat de la section d'investissement

- Au 001 : Déficit d'investissement reporté : **402 415.62 €**

Votes : Pour 10	Contre 0	Abstention(s) 3
------------------------	-----------------	------------------------

Assainissement :

- Au 002 : Excédent d'exploitation reporté : **43 811.38 €**
- Au 001 : Déficit d'investissement reporté : **7 150.08 €**

Votes : Pour 13	Contre 0	Abstention(s) 0
------------------------	-----------------	------------------------

Lotissement Prad Izel :

- Au 002 : Excédent de fonctionnement reporté : **170 052,84 €**
- Au 001 : Déficit d'investissement reporté : **183 136.02 €**

Votes : Pour 13	Contre 0	Abstention(s) 0
------------------------	-----------------	------------------------

❖ **Vote du budget général et des budgets annexes 2019 - Délibération**

Après s'être fait présenter les comptes administratifs 2018, les comptes de gestion 2018, les affectations de résultats, le conseil municipal décide de voter les budgets primitifs 2019 suivants :

Budget principal 2019 :

Fonctionnement	1 686 210 €
Investissement	1 823 916 €

Votes : Pour 10	Contre 3	Abstention(s) 0
------------------------	-----------------	------------------------

Assainissement 2019 :

Exploitation	111 500 €
Investissement	98 000 €

Votes : Pour 13	Contre 0	Abstention(s) 0
------------------------	-----------------	------------------------

Lotissement de Prad Izel 2019 :

Fonctionnement	456 500 €
Investissement	429 503 €

Votes : Pour 13	Contre 0	Abstention(s) 0
------------------------	-----------------	------------------------

❖ **Vote des taux d'imposition communaux 2019 – Délibération**

Après analyse des différents Budgets Primitifs 2019, Madame le Maire propose aux membre du conseil, conformément à l'avis de la Commission finance en date du 11 mars 2019, de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2019 (TH, TFB, et TFNB)

Ces taux s'appliquent sur la base d'impositions déterminées par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

La Commission Finances propose :

- De ne pas augmenter les taux d'imposition communaux 2019
 - Taxe d'Habitation : 15,49 %
 - Taxe foncier bâti : 22,20 %
 - Taxe foncier non bâti : 57,33 %
 - Le produit attendu serait de **401 373 €**.
- De donner pouvoir à Madame le Maire pour la mise en œuvre de cette décision

Votes : Pour 13 Contre 0 Abstention(s) 0

❖ **Subventions aux associations – Délibération**

Proposition de la commission finances :

	€ 2016	€ 2017	€ 2018		€ 2019		€ 2019		
Ecoles Primaires et secondaires									
Arbre de Noël des écoles Publique par élève	11.00	11.00	11.50		11.50		-		
Classe de découverte avec hébergement (par élève)	8.50	8.50	9.00		9.00		-		
Sortie à la journée sans hébergement (par élève)	6.50	6.50	7.00		7.00		-		
Fournitures scolaires collège de Baud/élève	25.00	25.00	26.00		26.00		-		
Associations sportives et culturelles de St Barthélémy									
A.S Football *	1 800.00	1 800.00	1 800.00	Proposition Commission pour 2019	1 800.00	Décision du Conseil Municipal	-		
Basket "Bro Boad" *	300.00	300.00	300.00		300.00		-		
Sterenn Dards club Flêchettes	200.00	200.00	200.00		200.00		-		
Amicale des chasseurs *	200.00	200.00	200.00		200.00		-		
Piègears	280.00	280.00	240.00		160.00		-		
Club de l'Amitié *	320.00	320.00	320.00		320.00		-		
UNC + ACPG (regroupés en2008)	200.00	200.00	200.00		200.00		-		
Comité des fêtes	600.00	600.00	600.00		600.00		-		
Mille Pattes	-	-	-		200.00		-		
Au Bonheur des Animaux	-	-	-		200.00		-		
Total	4 100.00	4 100.00	3 860.00		4 180.00		-		
Associations sportives et culturelles de Hors St Barthélémy de - 18 ans									
Tennis Club de Baud	60.00	40.00	40.00		60.00		-		
Baldi'Form	-	50.00	40.00	20.00	-				
Avenir cycliste pays de baud	-	50.00	40.00	20.00	-				
Aqua Club Baldivien Baud	10.00	30.00	30.00	10.00	-				
Total	70.00	170.00	150.00	110.00	-				
Associations Départementales									
Baud Solidarité - Banque Alimentaire	100.00	100.00	100.00	100.00	-				
Association des Maires Mhan (0,296 par hab)	361.71	361.71	363.19	357.27	-				
Association des donateurs de sang Baud *	150.00	150.00	150.00	150.00	-				
FNATH (Accidentés du travail et handicapés)	50.00	50.00	60.00	60.00	-				
Sapeurs Pompiers de Pluméliau	-	-	200.00	200.00	-				
Total	661.71	661.71	873.19	867.27	-				
Associations Nationales									
FAVEC du Morbihan	50.00	50.00	50.00	50.00	-				
Rêve de Clowns	-	30.00	30.00	30.00	-				
Les Restos du Cœur	-	-	-	50.00	-				
MAS Les Bruyères	50.00	50.00	50.00	50.00	-				
Les Blouses Roses	-	30.00	30.00	30.00	-				
Total	150.00	160.00	160.00	210.00	-				
	2016	2017	2018		2019		2019		
Total Sans Ecoles Primaires et Secondaires	4 981.71 €	5 121.71 €	5 043.19 €		5 367.27 €		- €		

Votes : Pour 13 Contre 0 Abstention(s) 0

❖ **Redevance pour occupation du domaine public pour l'année 2018 et 2019 pour les ouvrages de France Télécom – Délibération**

Une redevance annuelle est due par ORANGE suivant le patrimoine des équipements de communications électroniques installé sur le territoire de la commune.

Pour 2018, la Redevance pour Occupation de Domaine Public (RODP) est liée à l'évolution du coût de la construction orientée à la baisse sur la période de référence par rapport à 2017.

RODP 2018	KM/M2	Montant unitaire	Total
Artère aériennes	44.120	52.38 €	2 311.00 €
Artère en sous-sol	14.580	39.28 €	572.70 €
Total			2 883.70 €

RODP 2019	KM/M2	Montant unitaire	Total
Artère aériennes	44.120	54.30 €	2 395.71 €
Artère en sous-sol	14.580	40.73 €	593.84 €
Total			2 989.55 €

Le Conseil Municipal doit valider les distances et les actualisations calculées par ORANGE et confirmer que la redevance pour Occupation de Domaine Public (RODP)

- Pour l'année 2018 s'élève à un total de **2 883.70 €**
- Pour l'année 2019 s'élève à un total de **2 989.55 €**
 - Soit un total pour 2018 et 2019 de **5 873.25 €**

Le Bureau Municipal propose :

- D'émettre un titre de recette de 5 873.25 € pour 2018 et 2019 à ORANGE.

Votes : Pour 13 Contre 0 Abstention(s) 0

❖ **Signature de la convention d'occupation précaire cadastrée AB 240– Délibération**

Madame le Maire informe les membres du conseil que suite à l'achat du terrain AB 240 dit « le Galuage » d'une **superficie de 1 hectare 25 a 53 ca**, une convention d'occupation précaire doit être signée entre la commune et le locataire de ce terrain.

Le Bureau Municipal propose :

- Décide d'établir une convention d'occupation précaire et un bail avec La société SCEA de Saint Corentin représenté par Monsieur Corrignan Gwénael, pour la mise à disposition du terrain cadastré AB 240, moyennant un loyer annuel de 142.50 € (indice de fermage 2017) par hectare, soit 178.87 € pour 1 hectare 25 a 53 ca pour l'année 2018.
- Précise que ce loyer sera réactualisé chaque année selon la variation de l'indice des fermages.
- Donne délégation à Madame Le Maire pour la mise en place de cette convention pour une durée de 1 an, renouvelable par tacite reconduction et à signer tout document relatif à ce dossier.

Votes : Pour 13 Contre 0 Abstention(s) 0

❖ Convention Centre de Gestion — Délibération

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan développe en complément de ses missions obligatoires, des services facultatifs. L'accès à ces missions est assujéti à la signature d'une convention générale d'utilisation organisant les modalités d'intervention et les dispositions financières. Cette convention est complétée par des conditions particulières d'utilisation pour certaines missions (en annexe).

La convention prévoit notamment les conditions générales de mise en œuvre des différentes missions et renvoie aux conditions particulières d'utilisation et aux tarifs propres à chaque mission pour l'année en cours. Les tarifs des missions sont fixés chaque année par délibération du Conseil d'administration du CDG 35.

Madame le Maire propose de signer la convention-cadre proposée par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan

Le Bureau Municipal propose :

- D'Autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer la convention cadre d'utilisation des missions facultatives du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan, ainsi que les actes subséquents (convention complémentaire, proposition d'intervention, formulaires de demande de mission etc.).

Votes : Pour 13 Contre 0 Abstention(s) 0

❖ Informatisation de la médiathèque dans le cadre de la création d'un réseau – Délibération

Madame le Maire rappelle que la commune a été sollicitée par la commune de Pluméliau-Bieuzy pour participer à la création d'un réseau de médiathèques avec les communes de Pluméliau-Bieuzy, Melrand, Saint Barthélémy et Guénin.

Le Comité de pilotage propose l'acquisition d'un logiciel commun à savoir le logiciel Orphée.

Les communes participantes à ce réseau peuvent bénéficier d'une subvention de 50% sur l'acquisition du logiciel et de matériel informatique.

Afin de réaliser des économies d'échelle, il est proposé la constitution d'un groupement de commande pour ces acquisitions.

Madame le Maire propose d'adhérer à ce groupement et sollicite l'acquisition de :

- 1 Logiciel Orphée (licence) et du matériel informatique

Le Bureau Municipal propose :

- D'Adhérer au réseau de Médiathèques constitué par les communes de Pluméliau-Bieuzy, Melrand, Saint Barthélémy et Guénin.
- D'Adhérer au groupement de commande constitué et de solliciter l'acquisition de de logiciel et matériel informatique
- D'Autoriser Madame le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire.

Votes : Pour 13 Contre 0 Abstention(s) 0

❖ **Travaux de Parking de la salle polyvalente 2^{ème} tranche – Aménagement de voirie – Délibération**

Madame le Maire propose de passer un marché public pour les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente coté parking. Ce marché relève de la procédure adaptée.

VU les articles 27, 34 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

VU l'article L 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Les caractéristiques essentielles de ce programme de travaux sont :

Réhabilitation de la salle polyvalente et Parking– 2ème tranche des travaux

Le coût prévisionnel global est estimé à :

- Montant des travaux : 87 504 € HT
- Montant des Honoraires : 4 400 € HT
- Soit un montant total de **91 904 € HT ou 110 284.80 € TTC.**

Madame le Maire précise que la procédure utilisée sera la procédure adaptée (l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Selon l'article L 2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la délibération du Conseil municipal chargeant le Maire de souscrire un marché déterminé peut être prise avant l'engagement de la procédure de passation de ce marché.

La Commission Travaux propose :

- D'autoriser Madame le Maire à lancer la procédure et de l'autoriser à signer le marché avec le ou les titulaire(s) qui sera (ont) retenu(s) par elle.

Votes : Pour 13 Contre 0 Abstention(s) 0

❖ **Demande de subvention Réhabilitation salle polyvalente et travaux de parking 2^{ème} tranche – Délibération**

Dans le cadre de l'aménagement voirie du parking de la salle polyvalente Madame Le Maire informe le Conseil municipal que la commune peut solliciter le Conseil Départemental au titre du PST et au titre du « retour des amendes de polices » pour une subvention concernant l'opération de la réhabilitation de la salle polyvalente et parking 2^{ème} tranche.

Le Bureau Municipal propose :

- De Solliciter le Conseil Départemental au taux maximum, au titre du PST
- De Solliciter le Conseil Départemental au titre du " retour des amendes de polices "
- De Solliciter tout autre organisme ou partenaire susceptible d'apporter une subvention dans le cadre du projet cité
- D'Autoriser Madame le Maire ou un des adjoints à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière.

Votes : Pour 13 Contre 0 Abstention(s) 0

❖ Vente du tracteur de la commune – Délibération

Madame le Maire propose la vente du tracteur International HF Type 644 , ainsi que la remorque et le gyrobroyeur et de ses accessoires. Aujourd'hui au vu des faibles besoins, ainsi que plusieurs réparations de mise aux normes trop coûteuses, il convient de le vendre.

Madame le Maire propose de fixer le prix de vente du lot complet à 5 000,00 € T.T.C.

Le Bureau Municipal propose :

- D'accepter de vendre le lot
- De fixer le prix de vente du lot à 4 166 € HT soit un total de 5 000 € TTC

Votes : Pour 13 Contre 0 Abstention(s) 0

❖ Opposition au transfert de compétence eau et Assainissement – Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment le III de l'article L 2224-8,

Vu la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes,

Vu l'instruction ministérielle du 28 août 2018 relative à l'application de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes,

Vu les articles 64 et 65 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République modifiés,

Vu l'arrêté portant création, fusion de la communauté de communes de Centre Morbihan Communauté au 1er janvier 2017,

Vu les statuts de la communauté de communes de Centre Morbihan Communauté en date du 3 avril 2018,

Considérant que les communes membres d'une communauté de communes qui n'exerce pas, à la date de la publication de la présente loi, à titre optionnel ou facultatif, les compétences relatives à l'eau ou à l'assainissement peuvent s'opposer au transfert obligatoire de ces deux compétences ou de l'une d'entre elles, à la communauté de communes si, avant le 1er juillet 2019, au moins 25 % des communes membres de la communauté de communes représentant au moins 20 % de la population délibèrent en ce sens. Dans ce cas, le transfert de compétences prend effet le 1er janvier 2026,

Considérant que cette possibilité est également offerte aux communes membres d'une communauté de communes qui exerce de manière facultative à la date de publication de la présente loi uniquement les missions relatives au service public d'assainissement non collectif,

Considérant que la commune de Saint Barthélemy est membre de Centre Morbihan Communauté,

Considérant que la communauté de communes exerce les missions relatives à l'assainissement non collectif au titre des compétences facultatives,

Considérant qu'Eau du Morbihan a lancé une réflexion sur la prise de compétence de l'eau potable,

Considérant que la commune doit délibérer avant le 1er juillet 2019,

Proposition :

- S'Opposer au transfert obligatoire de la compétence assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2020 à la communauté de communes de Centre Morbihan Communauté ;
- Demander le report du transfert de la compétence assainissement collectif au 1^{er} janvier 2026 ;
- Demander le report de la décision concernant le transfert de la compétence eau potable ;
- Précise que la présente délibération sera notifiée au Préfet du département et au Président de la communauté de communes de Centre Morbihan Communauté.

Votes : Pour 11

Contre 0

Abstention(s) 2

❖ Informations diverses

📄 Salle Polyvalente : Compte Rendu / Calendrier des travaux au 25-03-2019

AVANCEMENT				
S06	Lot n°1	Gros Œuvre	Maho	Enduit extérieur dans le Patio
S06	Lot n°1	Gros Œuvre	Maho	Faire tomber la cloison dans Office
S06	Lot n°2	Charpente	Acm	Reprise de bardage pour mise en place des grilles d'aération
S06	Lot n°4	Menuiseries Ext.	Atlantique O.	Réglage porte et mise en place de butoirs
S06	Lot n°3	Étanchéité Couverture	Le Priol	Reprise étanchéité en BERGANUM
S06	Lot n°3	Étanchéité Couverture	Le Priol	Pose couverture polycarbonate du auvent
S07	Lot n°3	Étanchéité Couverture	Le Priol	Reprise des malfaçons en toiture froide (bac acier)
S07	Lot n°3	Étanchéité Couverture	Le Priol	Pose couverture (polycarbonate) du auvent dans Patio
S07	Lot n°3	Étanchéité Couverture	Le Priol	Changement couvertine au niveau de l'extension
S08	Lot n°3	Étanchéité Couverture	Le Priol	Mise en place de la gouttière - toiture du resto des petits
S08	Lot n°3	Étanchéité Couverture	Le Priol	Solin sur la toiture polycarbonate
S08	Lot n°3	Étanchéité Couverture	Le Priol	Toiture polycarbonate dans le Patio
S08	Lot n°5	Doublage Cloisons	Le Moulliec	Doublage salle polyvalente
S08	Lot n°5	Doublage Cloisons	Le Moulliec	Doublage des salles « réunion », « resto des grands »
S08	Lot n°5	Doublage Cloisons	Le Moulliec	Descendre l'isolation dans la salle de stockage
S08	Lot n°5	Doublage Cloisons	Le Moulliec	Emplacement plaques de plâtre acoustique à adapter
S08	Lot n°2	Charpente	Acm	Finition tableau de menuiseries extérieures de l'extension
S08	Lot n°2	Charpente	Acm	Finition pare-pluie, grille anti-rongeurs
S09	Lot n°2	Charpente	Acm	Murallière (4x20)
S09	Lot n°2	Charpente	Acm	Suppression du bois au-dessus de la porte salle « réunion »
S09	Lot n°5	Doublage Cloisons	Le Moulliec	Cloisons et doublage dans l'extension
S09	Lot n°5	Doublage Cloisons	Le Moulliec	Pose des portes d'accès « OFFICE » et « DGT »
S09	Lot n°10	Plomberie - Chauffage	Missenard	Retour sur le changement de dimension de la mezzanine
S09	Lot n°1	Gros Œuvre	Maho	Plan portail
S09	Lot n°5	Doublage Cloisons	Le Moulliec	Jointoiement Existant
S09	Lot n°5	Doublage Cloisons	Le Moulliec	Retour de tableau entre l'office et la salle
S09	Lot n°5	Doublage Cloisons	Le Moulliec	Solution pour la porte coupe-feu de la salle de stockage
S10	Lot n°8	Peinture	Connanec	Impression grande salle
S10	Lot n°8	Peinture	Connanec	Impression charpente de la grande salle
S10	Lot n°10	Plomberie - Chauffage	Missenard	Modification du réseau des condensats de clim
S10	Lot n°10	Plomberie - Chauffage	Missenard	Pose des hottes dans cuisine et dans l'office
S10	Lot n°10	Plomberie - Chauffage	Missenard	Evacuation du matériel non utilisé de la salle polyvalente
S11	Lot n°1	Gros Œuvre	Maho	Informations sur dispositif de traitement des eaux usées
S11	Lot n°3	Étanchéité Couverture	Le Priol	Fuite au niveau du Vélux dans le resto des grands
S11	Lot n°3	Étanchéité Couverture	Le Priol	Fuite au niveau du Vélux dans la grande salle
S11	Lot n°3	Étanchéité Couverture	Le Priol	Infiltration d'eau au niveau de la salle de réunion
S11	Lot n°3	Étanchéité Couverture	Le Priol	Correction fourreau au niveau de la toiture de l'extension
S11	Lot n°5	Doublage Cloisons	Le Moulliec	Retour de tableau entre l'office et la grande salle
S11	Lot n°5	Doublage Cloisons	Le Moulliec	Jointoiement dans l'office et l'officine

S11	Lot n°8	Peinture	Connanec	1ère couche dans grande salle / Rgt / réunion/resto grands
S11	Lot n°8	Peinture	Connanec	1ère couche charpente de la grande salle
S11	Lot n°10	Plomberie - Chauffage	Missenard	Finition réseau VMC dans l'officine
S11	Lot n°10	Plomberie - Chauffage	Missenard	Finition réseau VMC dans l'extension
S11	Lot n°9	Electricité - Chauffage	Lautech	Câble RJ45 pour borne WIFI dans la salle
S12	Lot n°1	Gros Œuvre	Maho	Joint mousse entre l'ancien bâtiment et l'extension
S12	Lot n°1	Gros Œuvre	Maho	Reprise sol dans la salle polyvalente
S12	Lot n°1	Gros Œuvre	Maho	Validation de la suppression des caniveaux dans le Patio
S12	Lot n°1	Gros Œuvre	Maho	Modifier Réserve de douche dans l'extension
S12	Lot n°1	Gros Œuvre	Maho	Reprise réservation dans l'existant au niveau salle de réunion
S12	Lot n°1	Gros Œuvre	Maho	Reprise sol dans la grande salle suite à la déconstruction
S12	Lot n°1	Gros Œuvre	Maho	Bouchonnage des 3 réservations dans l'extension
S12	Lot n°3	Etanchéité Couverture	Le Priol	Retombées de couverture de l'existant au niveau des voisins
S12	Lot n°3	Etanchéité Couverture	Le Priol	Coiffe de faîtage des préaux
S12	Lot n°3	Etanchéité Couverture	Le Priol	Finition chéneau zinc
S12	Lot n°3	Etanchéité Couverture	Le Priol	Mise en place des pipe-éco au niveau de l'officine
S12	Lot n°3	Etanchéité Couverture	Le Priol	Crosse en toiture (diamètre 80mm) dans l'extension
S12	Lot n°9	Electricité - Chauffage	Lautech	Arrivée électricité de chantier déplacer dans un fourreau
S12	Lot n°9	Electricité - Chauffage	Lautech	Pose appareillage et tableau divisionnaire
S12	Lot n°10	Plomberie - Chauffage	Missenard	Confirmation que les réservations en diamètre 100m
S12	Lot n°10	Plomberie - Chauffage	Missenard	Grilles de ventilation et des caissons dans la grande salle
S12	Lot n°11	Cuisine	Rivoal	Fourniture des caniveaux/siphons de l'office et l'officine

PREVISIONS

S12	Lot n°3	Etanchéité Couverture	Le Priol	Retombées de couverture de l'existant au niveau des voisins
S14	Lot n°1	Gros Œuvre	Maho	Démarrage paysagiste pour début avril en S14
S14	Lot n°1	Gros Œuvre	Maho	Ventilation basse dans le local poubelle
S14	Lot n°2	Charpente	Acm	Pose pliage en Alu RAL 7016 au niveau des tableaux
S14	Lot n°2	Charpente	Acm	Pose d'une seconde mezzanine dans le resto des pet
S14	Lot n°2	Charpente	Acm	Fixation du préau
S14	Lot n°3	Etanchéité Couverture	Le Priol	Descente EP de la salle polyvalente
S14	Lot n°3	Etanchéité Couverture	Le Priol	Mise en place des pipe-eco au niveau du resto
S14	Lot n°5	Doublage Cloisons	Le Moulliec	Fourniture et pose d'une trappe d'accès aux câblages du hall
S14	Lot n°5	Doublage Cloisons	Le Moulliec	Doublage du resto des petits
S14	Lot n°7	Revêtements Sols	Le Dortz	Ragréage de la grande salle / local de stockage / hall
S14	Lot n°7	Revêtements Sols	Le Dortz	Chape de l'office et de l'officine
S14	Lot n°7	Revêtements Sols	Le Dortz	Validation de la trémie de la trappe et pose d'une trappe

Agence postale

- Chiffre d’Affaire de vente directe en 2018 : 12 345 € (2017 : 9 650€)

Départ de la collectivité

Mutation de l’agent d’accueil chargé de l’urbanisme et d’état civil. Le vendredi 26 avril vers la commune de Daux en Haute-Garonne (31).

Un pot de départ sera organisé par la municipalité le mardi 16 avril à 18h en présence des élus, des agents municipaux et des membres du CCAS.
Une invitation vous parviendra dans les jours qui viennent.

✚ Remplacement de l'agent d'entretien des locaux

- Une seule candidature a été reçue en mairie.
Le poste d'agent d'entretien des locaux, sera pourvu au 1^{er} avril 2019.
L'agent sera nommé stagiaire.

❖ Comptes rendus des différentes réunions de Commissions Intercommunales - CMC

📄 Commission Enfance-Jeunesse du 13 Mars 2019

▪ Programme Accueil de Loisirs des vacances de Printemps :

➤ Inscriptions différentes :

- Inscriptions le samedi 16-03 au Centre Culturel de 9h30 à 11h30.
- Pas d'inscriptions par mail ou dans la boîte à lettres le samedi 16 mars, mais possible à compter du lundi 18 mars 2019 et ce jusqu'au 22 mars 2019.

▪ Menus été 2019 :

Mairie de St-Bart 02 92 21 13 88 02 92 21 13 89 commissaire@stbarthelemy.fr www.stbarthelemy.fr				
MENUS ETE (Des vacances de Printemps aux vacances d'Automne) Etabli selon le GEMICH et conforme au décret n° 2011-1227 du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire				
Semaines 13-23-27-30				
Lundi Cradles Escalope de dinde au curry - Haricots verts Vincent saucet	Mardi Cradles Bisque de poisson - Macarons Bismarck Banane au fruit de saison	Judi Cradles Côte de porc grillée - Pommes de légumes Café au lait - Chocolat	Vendredi Cradles Poisson blanc - Pommes de légumes Café au lait - Ananas au fruit de saison	
Semaines 18-23-30-31				
Lundi Cradles Aiguillettes de poulet - Fajitas Tartine Vincent saucet	Mardi Cradles Steak haché - Salade de légumes Vincent saucet	Judi Cradles Poisson meunière - Pommes de terre vapeur Cocktail de fruits	Vendredi Cradles Frites à la moutarde - Adoube de légumes Vincent saucet	
Semaines 19-24-31-02				
Lundi Cradles Escalope de bœuf - Pommes de terre sautées - Choucroute Compote	Mardi Cradles Poisson blanc - Saumon - Omelette - Riz Café au lait - Banane	Judi Cradles Risotto de volaille - Gâteau de courgettes Compote Pâtisserie au fruit de saison	Vendredi Cradles Escalope de poulet - Pommes de légumes Vincent saucet	
Semaines 20-25-30				
Lundi Cradles Steak de porc - Carottes - Vichy Café au lait - Compote	Mardi Cradles Cépages - Tompignons Poisson blanc - Semoule - Salade de légumes Café au lait	Judi Cradles Salade de légumes - Frites Café au lait - Pâtisserie Pâtisserie	Vendredi Cradles Ambre aux épices Saucisses - Lardons Vincent saucet	
Semaines 21-26-30				
Lundi Cradles Café au lait - Compote Légumes sautés - Saumon - Pommes de terre Vincent saucet	Mardi Cradles Omelette - Riz Steak à la hache - Broccoli Café au lait	Judi Cradles Lardons d'encornes - Saumon - Ananas - Brocolis Banane au fruit de saison	Vendredi Cradles Poisson blanc Riz de porc - Pommes de légumes Riz sauté	

📄 Commission Travaux du 25 Mars 2019

▪ Voirie 2019

Programme de voirie 2018 non réalisé à ce jour. Eiffage ne veut pas réaliser les travaux.
La Commission doit rapidement faire le tour de la Commune pour recenser les nouveaux travaux.

L'ensemble des Conseillers seront sollicités pour au moins remonter les problèmes de leurs secteurs.

▪ Chemins d'exploitation – Entretien

Actuellement les chemins sont entretenus au coup par coup, souvent après la demande de l'utilisateur.

A la suite de plusieurs réflexions d'exploitants agricoles, les chemins ne seront plus entretenus par CMC. Nous proposons de leurs mettre à disposition les Graves Non traitées (GNT).

Un courrier sera envoyé à tous exploitants agricoles utilisant des chemins d'exploitations pour recenser leurs besoins.

- Eclairage Public

Pas de remplacement à prévoir. Attendre une offre de Morbihan Energies.

Une somme est prévue au Budget.

- Parking de la Salle Polyvalente

- Aménagements et Travaux Divers

Etalement de la terre au lotissement Prad Izel

Réflexion sur le circuit de « Pumptrack » à Kergallic

Suppression des arbres et réaménagement des places de parking rue de La Mairie

Eclairage extérieur de la Salle des Sports

Vestiaires Agents du Service Technique

- Remplacement de la Tondeuse

Une démonstration a eu lieu le lundi 25 Mars à Prad Izel.

Modèle présenté : Tondeuse Frontale Gianni Ferrari Turbo 1WT - 130 Cm - 33 CV

❖ Comptes rendus Centre culturel

❖ Animation vinyles : très peu de participants

❖ Généalogie : 6 personnes au total sur 2 séances

Il y aura une suite de cette conférence sur le prochain programme à la rentrée de septembre
Expo du 22 mars au 10 avril 2019 : Le roman de l'écriture

❖ Futures animations :

Découvrir la météo avec Xavier Lefranc

Vendredi prochain à 14h30 et samedi matin à 10h30

Lancement du concours photo (du 1er avril au 31 mai) avec remise des récompenses le 14 juin 2019 à 19 heures au centre culturel. Un jury sera composé prochainement.

❖ Cours informatiques :

Les cours ont commencé. 21 personnes inscrites.

Chaque personne est déjà venue une première fois. Par groupe de 2 à 4 personnes.

Très bon retour des participants pour le moment

❖ L'animation « Boîtes aux lettres » au mois de mai 2019 : une seule personne pour l'instant d'inscrite.

Peut être le prix de 10 euros par séance X 4 ?

❖ L'animation « Restauration d'une chaise ou autre » :

Succès avec 8 inscriptions (pour 5 places).

Toutes ces personnes seront invitées à la première réunion de préparation prévue le samedi 6 avril à 14h30.

- + **du 12 avril au 15 mai nouvelle expo** : « T'es toi et parle » avec Glenn Hoël, défenseur de l'enfance maltraitée avec de très belles photos - Présentation de l'exposition le vendredi 12 avril à 18h
- + A noter et à diffuser au maximum autour de vous : 2 conférences « Harcèlement : on en parle » réservées aux adultes avec Glen Hoël : **vendredi 10 mai à 14h30 et mardi 14 mai à 20h**
- + Animation pêche à l'étang de Kergallic : **dimanche 14 avril** avec la participation du CME enfants

❖ **Date(s) à retenir :**

- + **Du Lundi 01 Avril au Vendredi 05 Avril :**
 - Semaine de l'Afrique à la Cantine Municipale
- + **Vendredi 26 Avril :**
 - Animation Lecture pour les 0/3 ans :
 - La Chèvre Biscornue ?



Madame le Maire clos le conseil à 21H37